SOMMAIRE

PREMIER CAHIER

GRAND ANGLE / PAGES 4–6
Ces années qui ont modifié l'environnement des lobbys immobiliers romands

TRIBUNE LIBRE / PAGE 7
Migration, bien commun de l'Humanité
par Jean Rossiaud, sociologue et membre du bureau des Verts suisses

SUISSE / PAGES 8–9
Dans les coulisses d'une plainte pour harcèlement contre Nestlé

INTERNATIONAL / PAGES 10–11
«Les poissons disparaîtront. On n'aura plus que des atomes dans nos filets»

Reportage en Inde, sur le site où Areva s'apprête à construire une centrale nucléaire

DEUXIÈME CAHIER

CLAIR-OBSCUR / PAGES 13–15
Les sorcières du Ghana, par Julia Küntzle et Paul Blondé

VU DE L'INTÉRIEUR / PAGE 16
Nina Delaloye, cap sur le «double Salchow»

CULTURE / PAGE 17
Michael Haneke, ce qu'aimer veut dire

ATELIER / PAGES 18–19
Travaux autour de la police typographique Jung, par l'atelier Bülb Grafix

NOUVEAUX MONDES / 20–21
En Colombie, le désarmant courage d'un village de pacifistes

NOUVEAUX MONDES / PAGE 23
L'écologie pragmatique, avenir de la question environnementale?

ULTIMO / PAGE 24
– *La madone* par Martial Leiter

– La chronique du flâneur: *Libertas decembris*

TROISIÈME CAHIER

SUPPLÉMENT
La ménine et la méduse

Conte de Nöel par Jérôme David

Illustrations: Israel Garcia Montero

Vents contaires sur les centrales à charbon

Des grands groupes suisses d'électricité essuient des revers dans l'exploitation du fameux minerai à l'étranger.

C'est un triple coup de théâtre qui est intervenu quelques jours après la publication de notre enquête sur «Les aventures imprudentes des sociétés électriques suisses à l'étranger», dans l'édition de *La Cité* du 9 novembre 2012. Le 3 décembre dernier, Alpiq a annoncé la vente de ses parts dans le capital de Repower, régie électrique grisonne qui construit une centrale à charbon en Calabre, dans le sud de l'Italie. Trois semaines plus tôt, le 12 novembre, Alpiq manifestait aussi son intention de céder les deux centrales que le groupe exploite en République tchèque.

À Lünen, dans le nord de l'Allemagne, la centrale à charbon à laquelle participent aussi l'Azienda elettrica ticinese et la Regio Energie de Soleure aurait dû commencer ses activités le 2 décembre dernier. Du moins, selon le calendrier initial. Mais une décision récente d'un tribunal de Leipzig a donné raison à l'association BUND. Cette dernière pourrait ainsi (et elle ne s'en privera certainement pas) recourir contre l'ouverture de la centrale. De ce fait, l'entrée en fonction risque d'être reportée en 2014. Des sociétés partenaires dans le projet, dont la Regio Energie de Soleure, ont du coup récemment laissé entendre leur volonté d'abandonner ce navire en perdition.

En l'espace de quelques jours, des reculs sont envisagés dans la stratégie d'expansion des groupes helvétiques à l'étranger. Des rétropédalages qui pèsent sur une siuation déjà difficile pour la branche. Alpiq et les Forces motrices bernoises (FMB) traversent une phase agitée. Ces fournisseurs suisses d'électricité enchaînent les plans de restructuration.

De son côté, Alpiq explique ces mesures par «les changements conjoncturels survenus sur les marchés», alors que FMB déclare souffrir de la «mutation profonde qui affecte le contexte et les conditions-cadre du marché de l'électricité». La nouvelle du départ d'Alpiq du capital de Repower — ses parts seront récupérées par le Canton des Grisons et Axpo — a suscité des remous dans le canton de Suisse orientale. Les radicaux ont déposé une interpellation au Grand Conseil: ils ne veulent pas que le Canton garde une participation supérieure à 50% dans Repower. Une initiative qui exprime des craintes sur la stratégie financière de l'entreprise.

Pour rassurer le marché, le conseil d'administration de Repower a publié une prise de position dans la presse suisse, dont une pleine page dans *Le Temps* du 5 décembre dernier. Selon lui, l'orientation stratégique et les activités de Repower ne changeront pas suite à la nouvelle répartition du capital. Celle-ci modifie pourtant les rapports de forces.

Avec une position renforcée, Axpo pourrait poser son véto sur la centrale calabraise. Le groupe ne croit plus à l'avenir du charbon. Le Canton, qui détient pour l'heure la majorité absolue au sein de Repower, fait face au mécontentement populaire, qui pourrait s'exprimer largement dans les urnes. Les signatures nécessaires ont été récoltées pour la tenue d'un référendum, en 2014, contre la politique énergétique du gouvernement grison.

La construction de la centrale à charbon en Calabre, contre laquelle trois recours ont entre temps été déposés, reste plus incertaine que jamais. Ce projet avait fait, un temps, la fierté de l'exécutif grison.

FEDERICO FRANCHINI

L'affaire Magnitski rebondit

Washington fait le forcing dans le dossier de l'avocat qui avait mis au jour la plus grande fraude fiscale de l'histoire de la Russie.

«Une performance dans le théâtre de l'absurde.» C'est en ces termes que le ministre russe des affaires étrangères, Serguei Lavrov, a réagi à l'adoption par le Congrès américain de la «liste Magnitski», interdisant de séjour et gelant les avoirs de soixante fonctionnaires russes accusés d'avoir provoqué la mort de l'avocat moscovite, Serguei Magnitski, décédé en prison en novembre 2009, à 37 ans. Il avait dénoncé la plus grande fraude fiscale de l'histoire de la Russie.

Adoptée le 7 décembre dernier, la liste américaine pourrait faire tache d'huile; l'Europe songe à l'imiter. Si la décision de Washington est avant tout symbolique — puisqu'elle s'inscrit dans une loi générale proscrivant des relations commerciales normales avec des pays violant les droits de l'Homme —, celle de Bruxelles pourrait déployer de véritables effets, car le produit de la fraude, 230 millions de dollars, a surtout été investi en Europe, sous forme de *yachts*, propriétés immobilières et comptes bancaires *offshore*, y compris en Suisse.

Cette affaire est à l'origine de tensions diplomatiques entre la Russie et les États-Unis. En réaction à ce vote, Moscou prévoit de limiter les importations bovines de provenance américaine. En 2010, lorsque les sanctions sont évoquées pour la première fois, le Kremlin menace de dresser sa «liste» de citoyens américains «coupables» de crimes contre l'humanité, impliqué par exemple dans la gestion de la prison de Guantánamo.

Fondateur d'Hermitage Capital, dont Magnitski était le conseil, le milliardaire Bill Browder continue de consacrer une large partie de son temps à documenter le sort de son avocat et à arpenter les capitales pour persuader les parlementaires de sévir contre les responsables de sa mort. Rencontré l'an dernier dans un hôtel de La Haye, aux Pays-Bas, le financier britannique assénait: «Serguei Magnitski a été tué pour avoir dénoncé, preuves à l'appui, le vol de l'État russe par des fonctionnaires.[1]» À partir de 1996, avec Hermitage Capital, Bill Browder investit dans des géants de l'énergie russe comme Gazprom ou Rosneft, gérant des fonds jusqu'à 4,5 milliards de dollars.

Le vent tourne dans la foulée de l'incarcération de l'oligarque Mikhaïl Khodorkovski. Bill Browder est interdit de séjour en 2005. Un retrait sur Londres s'impose. Mais Serguei Magnitski décide, lui, de rester à Moscou.

Peu après, le fisc russe perquisitionne les bureaux moscovites d'Hermitage, n'y trouvant que de la paperasse. Mais les documents suffisent aux fonctionnaires pour monter leur machination: ils s'approprient trois sociétés appartenant à Browder et les utilisent pour détourner 230 millions de dollars.

Magnitski découvre l'escroquerie et sollicite la justice de son pays. Mais c'est lui que les autorités placent en détention préventive, pour fraude fiscale. Il y meurt, malade, privé de soins et battu. Les fonds ont depuis quitté la Russie et circulé dans une demi-douzaine de pays, dont la Suisse. Actuellement, le Ministère public de la Confédération instruit cette affaire pour blanchiment.

MARC GUÉNIAT

1. *La Cité* n° 5, datée du 11 au 25 novembre 2011.

© ISRAEL GARCIA MONTERO / DÉCEMBRE 2012

En Syrie, la cyberguerre devient réalité

Fin novembre, en quelques minutes, le régime déconnecte tout le pays du réseau internet. Une démonstration de force sur un «terrain» que les dissidents considéraient jusque-là comme conquis.

Tentative de guerre à huis clos. Fin novembre, pendant trois jours, la Syrie est brutalement déconnectée d'internet. Le régime bafouille, invoque une «panne» puis une «opération de maintenance». Mais la vérité est ailleurs. Pour la première fois depuis vingt mois de combats, les opposants s'étaient approchés de l'aéroport international de Damas. En quelques minutes, plus de téléphone ni d'accès au web et un réseau électrique fortement perturbé. Opération simplissime à réaliser, vu que le clan Alaouite au pouvoir exerce une mainmise rigoureuse sur tout le système de communication national. Les troupes qui ambitionnaient d'encercler l'aéroport ont ainsi été coupées du reste du monde.

En Syrie, le conflit se joue de plus en plus sur un cyber terrain. Que de chemin parcouru depuis le début de la révolte. «Lorsqu'un policier arrêtait un jeune, il lui demandait son Facebook en croyant que c'était un bloc-notes à sortir de sa poche», raconte, un brin moqueur, un connaisseur de la Syrie. L'incompétence du régime sur ces questions numériques n'est pas un mystère. Certes Bachar al-Assad est loin d'être un *geek* spécialisé dans le sujet mais il a dirigé un temps la Société informatique syrienne qui a installé le réseau internet dans le pays au début des années 2000. Selon les experts, l'Armée électronique syrienne reste composée de hackers nationalistes «aux compétences très basiques et limitées».

LES «LEÇONS» DU PRINTEMPS ARABE

Pourtant, le président syrien n'a pas négligé sa capacité cyber stratégique. «Techniquement, il est fort probable que la Syrie profite du savoir-faire russe en la matière mais aussi de l'Iran et du Hezbollah qui comptent de bons *hackers*», souligne Eric Filiol, professeur de cryptologie et de virologie, qui a fait carrière dans l'armée française. Et d'ajouter: «D'un point de vue militaire, le 'cyber' n'est qu'une extension du champs des possibles comme l'était l'aviation au début du XXe siècle. Damas l'a compris et a notamment mis en place des infrastructures d'espionnage et d'interception d'échanges de données tout en développant ses capacités pour tenter de maîtriser cet espace.»

En février 2011, après plus de trois ans d'interdiction, Damas avait fini par autoriser de nouveau l'usage de réseaux sociaux comme Facebook. Non sans contrepartie. La révolte est alors à ses balbutiements en Syrie. Alors qu'en Tunisie et en Egypte, certains évoquent une «révolution 2.0». Mais à peine trois mois plus tard, les utilisateurs de Facebook en Syrie étaient piégés par un faux certificat de sécurité conçu par le régime afin de récupérer les pseudonymes utilisés et les codes d'accès. «Le régime syrien a su tirer les leçons des révolutions arabes. Cela ne sert à rien d'interdire internet et les réseaux sociaux, mieux vaut contrôler, surveiller, espionner et interpeller», constate le chercheur en relations internationales François-Bernard Huygue.

Du côté de l'opposition, les cyberdissidents utilisent vaille que vaille les outils technologiques pour combattre le régime, coordonner la logistique, et maintenir l'attention occidentale en diffusant du contenu multimédia. «La cyberdissidence syrienne s'est formée sur le tard et n'était ni structurée, ni prête à se lancer dans un conflit. D'autant qu'elle ne fédère pas l'intégralité de la population», analyse le chercheur Yves Gonzales Quijano, auteur de l'ouvrage *Arabités numériques* [1].

COMMUNICATIONS SATELLITAIRES

C'est tardivement que des ingénieurs syriens collaborent avec des *hackers* occidentaux et des agents américains pour former les cyberdissidents aux techniques de cryptage et à l'usage de réseau privé virtuel permettant un accès sécurisé au web.

«On a mis en place une série d'outils et de serveurs pour permettre aux Syriens d'accéder à internet sans que leur trafic puisse être analysé par les machines gouvernementales», confie le hacker français KheOps, membre actif du collectif Telecomix qui avait réussi à détourner durant quelques minutes la totalité des connexions internet en Syrie vers une page web, alertant sur la censure en ligne.

Si, en Tunisie et en Égypte, les révolutions ont notamment couru sur les réseaux sociaux et les *smartphones*, en Syrie, ce sont bien les téléphones satellitaires qui sont devenus les outils de communication des cyberdissidents pour se connecter à internet. Un appareil coûte dix fois le prix d'un iPhone et les communications avoisinent les 16 dollars par minute. Une logistique nécessaire mais onéreuse, impossible à mettre en place sans le soutien de la diaspora syrienne, de l'appui logistique de pays du Golfe et des puissances occidentales.

JOAN TILOUINE

1. Yves Gonzales Quijano, *Arabités numériques. Le printemps du Web arabe*, Éditions Sindbab, octobre 2012.

IMPRESSUM

Editeur
Association La Cité
Genève

Directeur de la publication
Frank Haldemann

Rédacteur en chef
Fabio Lo Verso

Rédaction
Case postale 982
1001 Lausanne

info@lacite.info
tél. +41 21 800 40 00

Céline Michel (images)
Israel Garcia Montero,
Jérôme David,
Nathalie Maillard

Collaboration
Tages Woche, hebdomadaire, Bâle

Ciné-Bulletin mensuel, Genève et Zurich

Abonnements
abos@lacite.info
tél. +41 22 800 14 30

24 numéros par an

Impression
Pressor, Delémont